



## TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE ET ADAPTATION DU LOGEMENT Contributions du Club de l'Amélioration de l'Habitat

Mercredi 23 mars à l'occasion du Salon des Seniors, le Club de l'Amélioration de l'Habitat a lancé son nouveau groupe de travail : "Adaptation des logements pour un meilleur confort d'usage". Composé d'acteurs incontournables de la rénovation de l'habitat, ce groupe accompagnera et soutiendra les politiques publiques en faveur de l'adaptation des logements permettant de favoriser "le mieux vieillir chez soi" des seniors. Le Club a dévoilé les 4 axes d'action de ses travaux.

### Le contexte

La transition démographique est porteuse de transformations profondes, aux conséquences majeures sur les grands équilibres de la société française avec le vieillissement de la population, qui pose la question de la dépendance et du "bien vieillir".

En 2030, 20 millions de personnes seront âgées de plus de 60 ans – dont déjà 15 millions aujourd'hui. Et ce sont 4,8 millions de Français qui auront passé les 85 ans, contre 1,4 million à l'heure actuelle. Cette transition démographique soulève de nouvelles problématiques et constitue un véritable défi sociétal et enjeu national.

### Le rôle du groupe de travail : précéder et accompagner le projet de loi "Génération Solidaires"

Ce groupe de réflexion a pour vocation de précéder et accompagner le projet de loi n'ayant pu être étudié lors de la mandature actuelle mais qui le sera très certainement dès le début de la prochaine : "Génération Solidaires".

D'ores et déjà des dispositions d'aides financières sont annoncées dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2023 et une aide financière pourrait voir le jour dès 2022 : "MaPrimeAdapt".

Les deux grands axes de cette aide consistent à aider les foyers modestes et très modestes à hauteur de 70 % des travaux d'adaptation et à permettre à tous les foyers (+ de 70 ans) d'avoir la possibilité de bénéficier d'un diagnostic de son logement en termes d'accessibilité et de mobilité.

### Le plan d'action du groupe de travail en 4 axes :

Composé d'un tour de table varié des acteurs de la rénovation de l'habitat, ce groupe accompagnera et soutiendra les politiques publiques en faveur de l'adaptation des logements pour favoriser le maintien à domicile des seniors. (Voire des PMR dans le sens de la future législation à venir). 4 grands axes de travail rythmeront l'année 2022 :

- 1 Anticipation, prévention, information, diagnostic et sensibilisation** pour préparer le public au maintien à domicile.
- 2 Création d'un référentiel technique et d'offres technologiques** tant du point de vue des experts du bâtiment que des spécialistes en ergothérapie.
- 3 Montée en compétences des filières professionnelles et élargissement des qualifications** (programme pédagogique technique, marketing, psychosociologique...).
- 4 Accompagnement global de la démarche par un tiers de confiance** : administratif et financier, suivi technique, garanties de qualité et de performance dans le temps.

Les résultats et premières recommandations de ce groupe de travail seront délivrés à l'occasion du colloque du Club qui célébrera ses 30 ans le 5 octobre prochain sur le Salon du Mondial du Bâtiment.

Retrouvez plus d'informations sur le lancement de ces travaux en écoutant la chronique du CAH "Améliorer nos lieux de vie" enregistrée le 4 février dans le cadre de l'émission : "Les Rendez-Vous du Mondial du Bâtiment" sur Batiradio.